

## L'INVESTISSEMENT AU CŒUR DU BUDGET 2022



**Frédéric Masquelier a présidé lundi 4 avril 2022 une séance du Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération marquée par l'adoption du Budget principal et des budgets annexes qui représentent 286 millions d'euros de fonctionnement et d'investissement. Les 29 délibérations inscrites à l'ordre du jour ont été adoptées à une large majorité. L'année est marquée par l'investissement (aménagement du front de mer, prévention des inondations) et par l'évolution du coût de la gestion des déchets.**

**Le budget principal de fonctionnement s'élève pour l'année 2022 à plus de 142 millions d'euros, dont 34 % sont consacrés aux charges à caractère général. Près de 28 millions d'euros sont répartis dans les charges de gestion courante (Syndicat Mixte du Développement Durable Est-Var, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var, associations, Théâtre Le Forum...).**

Les dépenses d'investissement pour cette année s'élevaient à plus de 42 millions d'euros. Plus de 27 millions sont dédiés aux dépenses d'équipements axées notamment autour :

- des grands projets avec principalement l'aménagement du front de mer
- de la mobilité et du transport (offre urbaine et scolaire en augmentation de 40 % depuis 2017, aires de covoiturage, bornes de recharge électriques)
- de l'habitat avec des subventions pour la construction de logements sociaux et des aides aux logements privés
- de l'agriculture et de l'économie avec en particulier une plateforme de circuits courts
- de la gestion des déchets avec en particulier les travaux de la déchèterie de Puget sur Argens
- du social et de la solidarité avec la réhabilitation de la villa Sainte-Thérèse, de la villa de la Lauve
- du sport avec le stade intercommunal des Adrets de l'Estérel et le soutien à la rénovation des stades de la Base nature

Les six budgets annexes ont également été adoptés et les principaux investissements portent sur la construction du réservoir d'eau du Gargalon, du bassin de Vaulongue, les travaux et aménagement des barrages de l'Aspe, des Cous et de Saint-Esprit. La protection contre les inondations est en effet l'une des priorités d'Estérel Côte d'Azur qui y consacre près de 8 millions d'euros d'investissement dans le budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Sur les 286 millions d'euros inscrits aux budgets 2022, 210 millions sont consacrés à des opérations nouvelles. « Ce budget est orienté vers l'investissement, et porte des projets intelligents orientés vers l'avenir. Il démontre une gestion sérieuse avec un équilibre, nous nous donnons les moyens de réaliser les projets que nous nous sommes fixés, » a conclu Frédéric Masquelier.

### À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), Estérel Côte d'Azur Agglomération gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre intercommunal Le Forum propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur [esterelcotedazur-agglo.fr](http://esterelcotedazur-agglo.fr) et [facebook.com/esterelcotedazur.agglo](https://facebook.com/esterelcotedazur.agglo)

**Estérel**  
**côte d'azur**  
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication  
Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – [communication@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:communication@esterelcotedazur-agglo.fr)  
Relations Presse : Alexandre DEMESY  
Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – [a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr)